

Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@

FICHE ACTION

Année : **2015**

Fonction : **II**

Point : **2.9**

Membres de la plateforme



Fonction II : Offre coordonnée de formation initiale et continue

Responsables de fonction : JY GILLES – N. GAUTRON

Pilote de Projet : Sandrine PAVADEPOULLE

Groupe de travail : Julien VERNET – Véronique HOAREAU
Julien CATALAN – Sandrine PAVADEPOULLE

DESCRIPTIF DU PROJET

DESCRIPTIF DU PROJET	
Nom du projet	2.9 Construire une véritable stratégie de préprofessionnalisation /insertion pour le social et le sanitaire
Contexte et finalité	<p>Le taux de chômage élevé chez les jeunes réunionnais oblige les acteurs de la formation à réfléchir à leur préprofessionnalisation en vue de réussir leur insertion.</p> <p>A la Réunion, nombreux sont les jeunes ayant développé des habiletés sociales et des compétences transférables dans le champ de « l'aide et l'accompagnement de la personne », soit en qualité de bénévole au sein des associations, soit dans la sphère familiale en s'occupant d'un jeune enfant ou d'un proche en situation de dépendance. Au regard de cette première expérience informelle, ils sont également très nombreux à vouloir s'engager dans un processus de professionnalisation.</p> <p>La formation, par le biais d'une phase de « pré professionnalisation » pourrait leur permettre de valoriser leurs potentiels et d'acquérir les connaissances nécessaires à la construction de leur parcours professionnel. La formation est un enjeu fondamental pour ces jeunes et permet d'assurer une égalité des chances dans l'accès aux formations qualifiantes.</p> <p>Cette démarche s'inscrit dans les « Orientations pour les formations sociales 2011-2013 » qui préconisent « <i>de faire évoluer la logique de concours d'admission à l'entrée des formations afin de prendre en compte la mesure des aptitudes pour favoriser l'accès des personnes ayant des expériences de vie et des parcours professionnels scolaires diversifiés</i> ».</p> <p>La loi du 05 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale réoriente les fonds vers ceux qui en ont le plus besoin et devra servir de cadre législatif et réglementaire pour la démarche d'ingénierie à engager.</p>

<p>Enjeux du projet et public concerné</p>	<p>Le dispositif proposé contribuera à lutter contre toutes les formes d'exclusion, à lever les handicaps auxquels sont confrontés ces jeunes dans leur démarche d'accès aux savoirs pour l'insertion professionnelle.</p> <p>La préprofessionnalisation visera principalement l'identification de projets individuels de l'éventuel futur professionnel et l'acquisition de compétences plus transversales à un ensemble de métiers</p>
<p>Objectifs opérationnels Pour la période</p>	<p>Il s'agit de repenser la pré professionnalisation afin que les demandeurs d'emploi, les salariés moins qualifiés, les jeunes en alternance puissent intégrer une formation dans les domaines social et sanitaire en vue d'une qualification.</p> <p>Les différentes préprofessionnalisations se feront en fonction des niveaux d'études (niveau V, IV) afin de permettre l'accès à un plus grand nombre de demandeurs d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire le schéma des dispositifs de pré professionnalisation en fonction du niveau des publics
<p>Equipe Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Julien VERNET - Véronique HOAREAU - Julien CATALAN - Sandrine PAVADEPOULLE
<p>Planning prévisionnel et délais</p>	<p>En 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère rencontre pour un état des lieux
<p>Livrables</p>	<p>Etat des lieux</p>